

RHÉTORIQUE ORDINAIRE ET TÂCHES COMMUNICATIVES : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DANS DES ENTRETIENS MÉDIATISÉS D'EXPERTS AFRICAINS ET FRANÇAIS

Marie Skrovec & Stefan Pfänder
Université de Fribourg-en-Brisgau

1. Introduction

Dans cette contribution, nous présenterons quelques observations faites au cours d'une étude comparative effectuée dans des corpus d'entretiens médiatisés d'experts africains et français et nous tenterons une réflexion sur les raisons de la prépondérance des convergences observées au niveau de l'organisation du discours. Au cours de notre argumentation, nous rappellerons un aspect aujourd'hui négligé du discours sur la soi-disant « clarté universelle » de la langue française. Nous allons donc d'une part nous interroger sur les raisons de la forte convergence entre le français de France et le français du Sénégal dans le type d'évènement communicatif observé, puis d'autre part, mettre ces réflexions en perspective avec le discours sur la clarté de la langue française.

Calvet (2000 : 74) tend vers l'hypothèse selon laquelle le français serait « en train de s'acclimater en Afrique, d'y remplir une fonction identitaire et [...] d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une nouvelle génération de langues autonomes » (cité par Drescher & Neumann-Holzschuh 2010 : 12). Gadet, Ludwig et Pfänder voient ces diversifications en cours comme étant liées à des paramètres tant sociaux que géographiques :

Il est certain que, dans un monde globalisé, marqué par des mouvements migratoires et la multiplication des contacts sociaux et linguistiques due non seulement à la mobilité locale, mais aussi aux médias électroniques, il ne convient plus (si toutefois cela a jamais convenu) d'en rester à l'idée d'un système linguistique fixe, homogène et plus ou moins fermé, de variétés locales ou sociales bien délimitées, de frontières géolinguistiques claires, etc. (Gadet & Ludwig & Pfänder 2008 : 159)

Dans d'autres travaux, comme Pfänder & Skrovec (2010), on fait l'hypothèse que le français ne connaît pas toujours une différenciation selon les aires géographiques mais plutôt selon les genres communicatifs ou les types d'activités. Les tâches communicatives, à l'intérieur de genres communicatifs spécifiques, sont susceptibles d'avoir une incidence sur les manifestations de convergence / divergence. L'exemple du marqueur de discours *donc* le montre bien : tandis que, dans les conversations entre amis, *donc* (ou *donc euh*) sert plutôt à proposer à l'interlocuteur de prendre la parole par le signalement de la clôture d'un tour, dans les réunions de travail *donc* (ou *donc euh*) sert à clore un argument ou une digression explicative, faisant en quelque sorte office de parenthèse droite. Ce *donc* des réunions de travail a plutôt comme fonction de reprendre le fil d'une argumentation laissée momentanément de côté pour approfondir un argument subsidiaire (voir aussi Pfänder & Ennis 2011 : 189). Notre étude vient donc conforter l'hypothèse selon laquelle les potentialités du ou des français dépendent, dans certains domaines de la langue, probable-

ment plus des types d'activités des locuteurs ou des genres communicatifs que des frontières géo-politiques (Pfänder & Ennis 2011 : 190).

Pour mieux comprendre l'enjeu que comporte cette réflexion sur les particularités stylistiques associées à certains genres communicatifs, il nous semble important de mettre cette question en perspective avec le discours historique sur le *génie de la langue française*. En 1961, Harald Weinrich a montré que le discours sur ce fameux *génie* n'est pas basé sur l'expressivité ou la tradition comme c'est le cas pour d'autres discours sur les langues nationales (cf. Eco 1993). C'est plutôt la *clarté* – obtenue par un ordre syntaxique bien déterminé – qui se trouve au centre du discours français. Dans le même article, Weinrich définit la clarté de la syntaxe française comme un mythe. Ce mythe aurait fait de la maîtrise d'une écriture bien structurée un ethos, voire une vertu. Cela vaut-il également pour la langue orale ? Comment les locuteurs s'y prennent-ils pour créer de la cohésion ? Ces questions appellent deux remarques :

- Notons que, en fonction de la langue historique considérée, il existe des différences dans l'émergence du « bon usage ». Plus qu'en Allemagne, le bon usage est défini en France non seulement en relation à l'écrit mais aussi à l'usage de l'oral (Barbour & Stevenson 1998 : 145-151). Vaugelas, souvent cité comme le père du « bon usage », n'a pas seulement mentionné l'exemple des bons auteurs mais aussi « la manière de parler » des meilleurs hommes et femmes à la Cour Royale.

- Par ailleurs, plus que dans d'autres langues européennes, le français standard s'est développé en relation étroite avec les traditions orales et les maximes conversationnelles (cf. Bader 1988), au moins aux XVI^e et XVII^e siècles (Ludwig 1996 : 1494). On en notera l'effet ; les grammaires écrites pour les écoles et les universités visaient à faire allusion à la vertu de la conversation orale bien formée du français (cf. entre autres Dauzat 1947 : 353s). Depuis Rivarol, et surtout depuis Voltaire, la clarté de la langue française est intimement liée à la production orale. Il s'agit toutefois moins de l'énonciation vue comme seule « production » verbale, mais comme production façonnée en fonction de sa réception auditive. Ainsi, c'est en fonction de celui qui écoute que se définissent les critères de clarté !

Et cette compréhension à l'écoute serait facilitée par une structure « régulière », qui selon Meschonnic (1982) favorise « l'organisation du sens dans le discours », conformément au principe de « régularité avant variation » (Meschonnic 2000). C'est ce que Sabio (2006) appelle « ce rythme particulier » du français. Pour l'auditeur, on postule une « facilité de construction qui se prêterait [...] à l'oreille » (*Dictionnaire Général*, cit. *apud* Saint-Gérard 2000 : 43). Blanche-Benveniste & Bilger (2000) parlent de *rhétorique fondamentale des locuteurs*, en insistant sur le fait que cette rhétorique est une rhétorique des *professionnels* tout comme des *semi-vocaires non-professionnels*. C'est dans ce sens que, quand il s'agit de garantir la clarté, c'est la régularité de structure qui l'emporte, au détriment d'autres techniques comme les néologismes par exemple, comme le constate avec un certain regret Farandjis :

Hélas, le bon goût, le règne de la raison, la volonté pédagogique ont privilégié la clarté sur la richesse ou la nouveauté, tant et si bien que les mots « néologie » et « néologisme » lors de leur première surgie ont une connotation péjorative, au XVIII^e siècle. (Farandjis 2001 : 7)

Grâce au travail de Léopold Sédar Senghor, le discours sur la clarté du français – à l’oral comme à l’écrit – n’aurait rien perdu de sa force, en France comme au Sénégal :

La synthèse langagière francophone doit amplifier ce qu’a été pendant de longs siècles la synthèse française, cette synthèse qui a su équilibrer consonnes et voyelles, subordonnées et relatives, modes et temps, avec ce sens de la mesure et de la nuance tant célébré par le poète Léopold Sédar Senghor. (Farandjis 2001 : 8)

Notre hypothèse de travail consiste donc à dire qu’il n’y a finalement rien d’étonnant au fait qu’on trouve, dans le domaine rhétorico-discursif, plus de convergences que de divergences dans les corpus de France et du Sénégal.

2. Parole émergente et rhétorique ordinaire dans les productions d’experts

L’étude présentée ici s’inscrit dans le cadre de travaux sur le français langue mondiale qui s’articulent autour du projet de Corpus International et Écologique de la Langue Française (CIEL-F) et a été guidée par une réflexion sur les convergences et les divergences du français en interaction. Nous avons tenté de dégager certaines techniques convergentes dans des variétés du français dont les divergences, assez notoires, sont par ailleurs attestées dans de nombreux travaux. Nous confrontons un corpus du Sénégal (corpus Pfänder) à un corpus de France (corpus de journaux télévisés français de Christina Lindqvist, corpus Skrovec) en ciblant un genre de la distance communicative, l’entretien médiatisé avec un expert, au cours duquel l’expert invité se livre à une tâche communicative spécifique consistant à élaborer, dans un tour de parole long, une réponse complexe à la question d’un journaliste, souvent à thématique politique. Le choix des phénomènes retenus pour l’analyse au sein de la tâche communicative examinée, pour cet événement communicatif spécifique, découle des spécificités de ce dernier : dans les entretiens médiatisés d’experts, on a mis l’accent sur des stratégies de structuration et les macrostructures de la distance communicative à l’oral.

Pour les besoins de l’analyse, nous recourons à plusieurs termes que nous avons discutés en détail ailleurs (Pfänder & Skrovec 2009, 2010, Skrovec à paraître). Nous nous contentons donc ici de les rappeler sous la forme de deux listes de notions-clés.

2.1. Notions relatives au domaine des genres discursifs

- *Évènement communicatif* (*speech event*, Gumperz 1982 : 165) et *tâches communicatives* : on entend par évènement communicatif toute séquence présentant un déroulement spécifique et délimitée par un début et une fin, au cours de laquelle des individus interagissent la plupart du temps – mais pas nécessairement – par le biais du verbal (conversation téléphonique, interaction de vente sur un marché, appel d’un auditeur dans une radio locale, consultation d’un expert dans une émission de télévision par exemple, un débat d’étudiants dans le cadre d’un cours universitaire, mais aussi échange de salutations de voisins qui se rencontrent dans la rue, etc.). Les tâches communicatives s’inscrivent dans le cadre de ces évènements communicatifs spécifiques (structure globale) et en constituent une étape, une partie, qui correspond à ce que le locuteur accomplit localement à l’intérieur de l’évènement global : négotiation

ciation du prix d'un article dans le cadre d'une interaction de vente sur un marché, formulation de la teneur du débat par l'enseignant dans le cadre du débat d'étudiants dans un cours universitaire, prise de position d'un expert invité à une émission de télévision sur un fait de société précis formulé par un journaliste, pour ne citer que quelques exemples.

- Évènement relevant de la *distance communicative* (par opposition à l'immédiat communicatif) : le terme, emprunté à Koch & Oesterreicher (1985, 2001), constitue un pôle du continuum conceptionnel dans lequel les auteurs entendent situer tout type d'évènement communicatif. Relèvent de la distance communicative les évènements répondant aux caractéristiques suivantes : communication publique, interlocuteurs ne se connaissant pas ou peu, communication préparée, fixité thématique, coopération communicative réduite, dimension émotionnelle faible, etc. L'évènement considéré dans cette étude, l'entretien radiophonique, présente ces caractéristiques et se situe donc près du pôle de la distance communicative. Cependant, ce type d'évènements reste mixte d'un point de vue conceptionnel : le fait que le canal soit oral a une incidence sur sa structure linguistique, qui découle des contraintes de production et réception propres à ce canal. En définitive, ce n'est pas d'écrit oralisé qu'il s'agit : le locuteur est certes sollicité sur des thématiques prévues, mais il est toujours susceptible de devoir improviser une partie de ses réponses. Pour mener cela à bien, les locuteurs recourent à des stratégies spécifiques de formulation et de structuration, qu'on n'observe pas dans l'écrit oralisé, ou tout évènement ancré complètement dans la distance communicative.

- *Entretiens médiatisés avec des experts* : il s'agit d'entretiens télévisés ou radiophoniques, au cours desquels des journalistes interagissent avec des locuteurs ayant un statut d'expert (sociologues, politologues, hommes politiques en particulier), sollicités à produire des énoncés longs à teneur expositive et / ou argumentative sur des thèmes de société. Il pèse un certain nombre de contraintes sur leur contribution : articulation de contenus argumentatifs en un seul tour de parole, nécessité de structurer un tour long, nécessité d'adapter la production à la réception en temps réel, c'est-à-dire d'orienter l'auditeur dans ce tour long, etc.

2.2. Notions relatives aux modes de structuration de l'oral (parole émergente)

- *Projection-complétion* : la projection désigne le fait que la réalisation de formes linguistiques données déclenche, chez l'allocutaire, des attentes relatives aux formes ultérieures potentiellement réalisables, qui constituent le paradigme des complétions potentielles du segment projetant. Dans la perspective de la *Online Syntax* (syntaxe en temps réel), l'effet de projection provient de la réalisation de segments perçus comme incomplets d'un point de vue syntaxique.

- Le terme *rétroaction* est une catégorie formelle désignant tout type de retour en arrière sur l'axe syntagmatique, c'est-à-dire l'ajout d'un constituant occupant la même place sur l'axe syntagmatique que le constituant antérieur (réédition d'une position syntaxique). Parmi les rétroactions, on distingue deux catégories fonctionnelles (Skrovec, en préparation), la *rétraction* et le *recyclage*. Lorsque le retour en arrière a lieu en raison de difficultés de formulation dans le cadre de l'accès au lexique et au sens (a), ou après une interruption (comme en (b) : *ils ont*), on parle de rétraction :

- (a) *c'est quelqu'un*
c'est quelqu'un qui est
qui
qui a perdu euh
qui a perdu ce que beaucoup de gens perdent aujourd'hui
- (b) *brûler les voitures*
 y a même des jeunes *ils ont* parce que les médias ils sont allés dans les cités
 (...)
ils ont dit c'est le seul moyen de faire comprendre (...)

Si le locuteur insère dans la position rééditée un contenu sémantique nouveau qui vient s'ajouter au segment antérieur dans un mouvement de progression (discursive, topicale), on parlera de recyclage comme dans l'exemple (c) :

- (c) *carrière*
 ce que je cherche (...) *c'est* *pas tellement des vendeurs (...)*
c'est plutôt quelqu'un qui a envie de faire carrière

- *Rhétorique ordinaire* : ensemble des stratégies langagières provenant de techniques d'éloquence, utilisées par les locuteurs pour construire des énoncés « bien formés » et garantir au niveau de l'organisation du discours une cohésion parfois rudimentaire (car superficielle dans certains cas).

3. Macro-structures syntaxiques : types convergents

L'examen des techniques de structuration et de formulation mises en œuvre par les locuteurs dans les entretiens médiatisés entre experts permet de dégager plusieurs routines de l'élaboration en temps réel. La comparaison d'un corpus de français sénégalais et d'un corpus de français hexagonal montre que les pratiques convergent dans l'exécution de la tâche communicative spécifique qui consiste à prendre la parole pour un tour long à teneur expositive et / ou argumentative et soumis à un impératif de structuration. Dans ce qui suit, cinq stratégies seront répertoriées et décrites d'un point de vue structurel et fonctionnel. Dans le but de mettre en évidence les similitudes entre les extraits, on adopte une présentation sous forme de grilles simplifiées, dans la tradition du GARS.

3.1. Rétroaction : reformulation

Dans les exemples (1) et (2), les locuteurs adoptent une stratégie qui consiste pour le locuteur à rééditer une position syntaxique par reprise d'un élément pivot (l'ancrage syntaxique) : la préposition *à* réédite la position du complément prépositionnel en (1), *après* réédite la position du complément circonstanciel en (2), l'élément *il y a* réédite le segment extrait à gauche de la clivée existentielle en (2) :

(1) *nation* (Sénégal)

01 la pathologie mentale malheureusement ne peut pas être appliquée à un pays
 02 à une nation

(2) *choc* (France)

01 après
 02 après ce choc
 03 après cet abattement il y a désormais
 04 il y a maintenant une colère sourde qui pointe

D'un point de vue fonctionnel, ces rétroactions sont souvent motivées par une procédure de reformulation qui permet au locuteur d'effectuer une recherche lexicale en temps réel. Cette technique se présente soit comme une procédure de correction ou de précision (paraphrase doublée d'une dimension correctrice), c'est-à-dire qu'elle sert généralement à introduire un choix lexical plus adéquat (3), soit elle est le lieu d'une progression topicale et sémantique, sous forme de liste (4) :

(3) *Cadrer* (France, *CLAPI*)

si par exemple je voulais cadrer (en)fin
 faire la mise au point sur toi nette [...] faut que je [...]

(4) *Sentiment* (France, *CLAPI*)

J'ai le sentiment que c'était plus petit
 plus occupé
 plus
 plus villageois

Or, dans nos exemples (1) et (2), la stratégie est un peu différente : les éléments occupant successivement les slots réédités sont synonymes : *pays* et *nation* ; *choc* et *abattement* ; *désormais* et *maintenant*. L'élément introduit par recyclage ne contient aucun apport sémantique indispensable à la complétude propositionnelle de l'énoncé ; autrement dit, il ne contribue pas à la progression sémantique et topicale du tour et se présente comme procédure d'accumulation lexicale qui provoque tout au plus un effet d'amplification sémantique, sans progression. Si l'on en croit Claire Blanche-Benveniste (2003 : 339), cette procédure relèverait d'une forme de « coquetterie » dans la recherche du lexique adéquat. Pourtant, une chose est frappante dans nos exemples : il se trouve qu'avant le recyclage, les locuteurs ont déjà, de fait, mobilisé le lexique adéquat. Ne resterait-il donc plus que la coquetterie, dans cette routine du discours d'experts ? Il semblerait plutôt que le locuteur parvienne, par ce biais, à se ménager une sorte d'espace-tampon de formulation, qui lui laisse 'le temps' de planifier la suite du tour, tout en évitant les phénomènes d'hésitation courants (les pauses pleines en particulier, perçues comme plus gênantes dans les productions médiatisées). Le locuteur recourt pour cela à une stratégie d'accumulation paradigmatique, c'est-à-dire à une technique qui non seulement n'est pas stigmatisée d'un point de vue stylistique (contrairement aux pauses pleines), mais évoque même les modes de structuration plutôt valorisés dans les discours argumentatifs que sont les listes et les parallélismes. Il n'en reste pas moins que cette accumulation est finalement peu consistante, presque 'vide', si bien que l'on est tenté d'y voir une technique de formulation en temps réel qui *adopte l'apparence* de la rhétorique.

3.2. Rétroaction : recyclage de la position des qualifiants dans un SN

Les exemples (5) et (6) illustrent une stratégie fréquente dans les productions d'experts dans les deux aires communicatives considérées. Le locuteur, pour structurer une sous-séquence thématique de type « période » (Adam 2004 : 54, Berrendonner 1993), met en place un parallélisme à partir d'un syntagme nominal selon le modèle suivant :

DÉT + SUBST + satellite qualifiant postposé (adjectif, subordonnée relative)

(5) *tombé sur la tête* (Sénégal)

01 un pays en fait pour faire court	tombé sur la tête
02	et qui marche sur la tête
03	et qui ne sait pas où il va
04 un pays	qui fonctionne actuellement avec une sorte de pilotage à vue
05 un pays	où on fonctionne si vous voulez par un comportement impulsif

(6) *colère* (France)

01 il y a maintenant	une colère sourde	qui pointe
02	une colère	qui vise bien sûr ce qu'on appelle un procès bâclé
03	une colère	qui vise tous ceux qui ont trop médiatisé
04		[en tout cas on le dit ici à Marseille]
05		cette affaire
06	une colère	qui vise aussi il faut le dire les dirigeants du football français

Le parallélisme est mis en place par répétition de la tête nominale et / ou d'un pivot syntaxique rattachant le qualifiant postposé à la tête nominale : *un pays qui / où* dans l'exemple (5), *une colère qui* dans l'exemple (6). D'un point de vue formel, la répétition du pivot permet de rendre *visible (accountable)* la réédition de la position des qualifiants, et, partant, de faciliter le traitement cognitif, dans le processus de réception auditive, du paradigme des qualifiants rattachés à un même référent. D'un point de vue fonctionnel, cette stratégie participe de l'élaboration topicale de la production et instaure une forme de cohésion propre à la production experte en temps réel : le locuteur agence dans la position des qualifiants des informations de statut égal en les énumérant au fur et à mesure sur un mode coordonnant (donc par accumulation paradigmatique là aussi), tout en les présentant comme un ensemble, une petite séquence de discours, puisqu'ils sont rattachés à une seule tête nominale.

3.3. Interruption suivie de reprise différée (*delayed-self-repair*)

Le type de configuration qu'illustrent les exemples (7) et (8) est analysé par Auer (2005) comme un format macro-syntaxique présentant la structure suivante : un énoncé est amorcé puis interrompu avant complétion de la construction phrasique, ce qui ouvre une projection, c'est-à-dire laisse l'auditeur dans l'attente d'une suite plus ou moins prévisible. L'auto-interruption sert à l'insertion d'un énoncé parenthétique dont la fin sera marquée par la reprise d'une partie de l'énoncé précédant

l'interruption, le segment *ont besoin* dans l'exemple (7) et *comment intégrer* dans l'exemple (8) :

(7) *besoin* (Sénégal)

le problème c'est que les gens *ont besoin*
 [que les gens aussi bien en France
 qu' au Sénégal
 les populations]
ont besoin que des
 responsabilités soient situées

(8) *intégrer* (France)

comment intégrer par exemple
 [c'est un problème pour nous français]
comment intégrer des étrangers s'il n'y a pas un système de valeurs qui puisse leur
 être proposé

Cette structure présente un avantage dans le traitement des formes en temps réel : le locuteur peut insérer, au sein d'une construction phrastique simple (nous parlerons de structure *essentielle*), des contenus supplémentaires en interrompant cette structure essentielle. Pour assurer la visibilité de cette dernière et garantir une meilleure réception, une partie de la structure interrompue est répétée, ce qui a pour effet de réactiver la construction syntaxique essentielle chez le récepteur du message. D'un point de vue interactionnel, cette stratégie permet de faciliter à l'auditoire le traitement d'un message long et complexe au cours de la production, ce qui explique qu'elle se prête particulièrement bien à l'agencement d'arguments dans le type d'évènement communicatif examiné, car elle permet au locuteur de mettre toutes les chances de son côté pour éviter de perdre l'attention de son auditoire.

3.4. Jeu de projections et rétroactions : progression syntagmatique et piétinement / entassement paradigmatique

Dans les deux exemples qui suivent, le locuteur procède à l'élaboration d'une construction phrastique de manière non linéaire : la progression sur l'axe syntagmatique est suspendue à plusieurs reprises, soit par des rétroactions, soit par des énoncés parenthétiques, avant complétion de la construction phrastique, ce qui provoque un effet de piétinement paradigmatique ou de mise en suspens fortement projetant.

(9) *populations* (Sénégal)

01 il s'agit aussi de permettre aux populations à la base dans les régions
 02 dans les départements
 03 partout
 04 que chaque individu
 05 que chaque groupe d'individus
 06 que chaque famille
 07 que chaque personne concernée se pose la question de savoir ce qu'elle
 veut
 08 où elle va
 09 quelle est
 sa part de responsabilité

(10) *choix* (France)

01	lorsque les gens	font le choix	
02		[ce qui a été celui d'arlette chabot et d'un certain nombre de son non de personnes de son entourage et sans doute avalisé par ses supérieurs]	
03	lorsqu'ils	font le choix	d'imposer aux français
04		[malgré ce que j'ai dit c'est-à-dire le fait que toute l'opposition démocratique et une grande partie de la droite républicaine dit faut arrêter avec ce débat]	
05	lorsqu'ils	font le choix	
06		[malgré les avis d'un certain nombre de leurs journalistes]	
07		[malgré les sondages qui montrent que les français pensent que c'est pas le sujet majeur]	
08		de programmer sur la principale émission	
09		[et dans le fond la seule]	
10		de prime	
		time	
11		[comme on dit]	
12		de début	
		de soirée	
13		de politique	
14		un débat comme ça il faut qu'ils assument leurs responsabilités	

La structure essentielle des extraits (9) et (10)¹ se présente respectivement comme suit :

(9') il s'agit aussi de permettre aux populations à la base dans les régions, que chaque X se pose la question de savoir X

(10') lorsque les gens font le choix d'imposer aux français un débat comme ça il faut qu'ils assument leurs responsabilités

Le point de complétion de la structure essentielle de (9) n'est atteint qu'après plusieurs interruptions au cours de la progression syntagmatique : après 01, la position du syntagme prépositionnel circonstanciel est rééditée deux fois (en 02 et 03) ; de même, la position de la complétive (*permettre* + queP), actualisée en 04, est rééditée trois fois (05, 06, 07). L'effet de suspension de la progression sur l'axe syntagmatique (après 01 et 04) et l'effet de projection qui en résulte, sont créés par la *rétroaction* que constitue la réédition des positions. En (10), cet effet de suspension-projection est créé non seulement par ce biais (*de* + INF en 08 est la réédition de l'infinitive dans *faire le choix de X* en 03 ; *malgré* + SN en 06 et 07 sont des rééditions de 04 ; 12 et 13 des rééditions de 10), mais également par insertion d'incidentes à des points charnières d'un point de vue syntaxique et topical. Ainsi la relative indéfinie en 02 constitue-t-elle une proposition incidente insérée avant complétion de la construction amorcée, (l'expression lexicalisée *faire le choix* sera achevée en 03, après répétition de la structure essentielle, cf. *supra* : 3.3.) mais à un point

¹ Pour une analyse détaillée de l'exemple (10), voir Skrovec (en préparation).

de la structure syntaxique qui constitue une étape provisoire, après un ‘paquet’ composé des éléments solidaires de la collocation *faire le choix* et qui présente de ce fait une forme de complétude. D’un point de vue topical et argumentatif, la parenthèse en 02, qui héberge un apport d’information sur l’objet nominal de la collocation *faire le choix*, est insérée à un point opportun en ce sens qu’elle est adjacente à cet objet, c’est-à-dire qu’elle se situe immédiatement après l’élément auquel elle se rapporte. Ces particularités de l’organisation topologique des éléments dans l’énoncé oral sont occasionnées par la nécessité de faciliter le traitement auditif de l’énoncé par l’auditeur².

Nous retiendrons les points suivants :

- D’un point de vue interactionnel, les interruptions décrites ci-dessus permettent au locuteur de laisser son interlocuteur en attente d’une complétion à venir, tout en lui signalant que les informations livrées font partie d’un tout qui se tient.

- D’autre part, ces stratégies ont un intérêt rhétorique certain, dans la mesure où elles permettent au locuteur de greffer des syntagmes nominaux ou adverbiaux supplémentaires aux endroits les plus pertinents du point de vue de la structure argumentative (*cf.* exemple (10), lignes 02 et 04).

- On observe que différentes possibilités d’amplification de la structure phrastique sont exploitées : réédition d’une position syntaxique par répétition d’un élément pivot (comme *de* dans : *le choix d’imposer* → *de programmer*), étoffement³ de segments (*que chaque individu* → *que chaque groupe d’individus*), insertion de syntagmes nominaux ou adverbiaux complexes élaborés autour de noyaux prédicatifs (*malgré ce que j’ai dit c’est-à-dire*).

3.5. Progression par projection topicale

Une autre stratégie observable dans les énoncés longs du discours d’experts consiste à établir une progression qui repose sur une projection de nature topicale. Considérons les exemples (11) et (12) :

(11) *comportement impulsif* (Sénégal)

- | | | |
|----|---|------------------------------|
| 01 | un pays où on fonctionne si vous voulez | par un comportement impulsif |
| 02 | rien n’est planifié | |
| 03 | rien n’est contrôlé | |
| 04 | rien n’est analysé | |
| 05 | on avance et | d’une minute à l’autre |
| 06 | | d’un jour à l’autre |
| 07 | | d’une heure à l’autre |

² Auer observe d’ailleurs qu’à l’oral, les extensions syntaxiques vers la droite (subordination, qualification articulées à une tête « gauche ») sont préférées aux structures intégratives vers la « gauche », c’est-à-dire articulées à une tête à « droite » (*cf.* Auer 2000 : 43ss).

³ Pour Blanche-Benveniste (2000 : 89), le phénomène d’étoffement désigne une procédure de reformulation au cours de laquelle un constituant qui vient d’être formulé sous une forme plus réduite est repris et amplifié. Après achèvement d’une unité syntaxique, le locuteur réédite cette unité en ajoutant du matériel verbal supplémentaire. Il accroît ainsi l’étendue syntagmatique de l’unité initiale :

<i>elle est</i>		<i>grande</i>
<i>elle est vraiment</i>	<i>très</i>	<i>grande</i>

08		on projette
09		on décrète
10	le lendemain	on annule les décrets

(12) *faiblesse* (France)

01	écoutez moi je pense que	
02	c'est	le grand la grande faiblesse de notre civilisation par rapport aux autres-
03	c'est que :	notre société
04		[je parle pas simplement de la société française mais de la société européenne de la société occidentale tout entière dans ses prolongements américains]
05	euh	nos sociétés ont négligé le système éducatif

Dans ces extraits, le locuteur organise des contenus complexes en une période qui présente la structure suivante : on formule un argument (ex. (11), l. 01 : *le comportement politique des dirigeants sénégalais est impulsif* ; ex. (12), l. 02 : *notre civilisation cache une faiblesse*) mais cet argument est perçu comme incomplet en ce sens que le savoir commun général ou local (topiques traités en amont de l'extrait) ne permet pas une référentialisation satisfaisante ou un accès au sens suffisant. Ce segment, de ce fait projetant, appelle donc une explicitation, attendue par le récepteur du message : c'est ce qui fait l'objet de la séquence qui suit directement (ex. (11), l. 02-10 : détail des actions politiques ; ex. (12), l. 03-05 : explicitation précise du tort évoqué en 02).

L'incomplétude topicale annonce ainsi une suite à venir. Cette suite est par ailleurs susceptible de comporter des indices de son rattachement au constituant projetant : dans l'exemple (12) notamment, la répétition de *c'est* en 03, qui permet de signaler la réédition de la construction présentative *c'est X* réalisée en 02, constitue un indice de cohésion qui matérialise le lien entre 02 et 03-05.

D'une manière générale, la structure décrite permet d'annoncer un développement potentiellement long et saillant du point de vue argumentatif.

4. De réelles divergences ?

Les enregistrements analysés présentent certes des points de divergence, mais cela concerne moins les stratégies de structuration en tant que telles que la réalisation de ces stratégies : on l'a vu, on relève les techniques décrites ci-dessus aussi bien dans le corpus français que dans le corpus sénégalais. Ainsi, la mise en place de listes semble plus systématique dans le corpus sénégalais que dans le corpus français, et ce schéma est mis davantage à profit pour l'élaboration du sens, ce qui donne lieu à des listes plus longues, comme l'illustrent les exemples (13) et (14) :

(13) *opportunité* (Sénégal)

une sacrée opportunité qui est donnée à ce pays aujourd'hui pour se ressaisir
s'asseoir
se concentrer
se consulter
échanger

(14) *intolérance* (France)

comment lutter contre l'intolérance
contre le racisme au nom de quoi
au nom de quelle valeur

5. En guise de conclusion : quelles pistes de recherche ?

L'examen comparé de corpus d'entretiens médiatisés d'experts enregistrés en France et au Sénégal révèle des convergences frappantes. Lorsque des locuteurs s'emploient à organiser un contenu complexe pour un public dont il faut capter l'attention, ils ont recours à des techniques de structuration similaires.

Les divergences en revanche, si elles existent, sont plus ténues et relèvent d'une mise en place différente de la technique au sein de la performance, la technique restant la même. Dans ce sens, on parlera avec raison d'une seule langue française :

En effet, partout le français vit en coexistence, en concubinage avec les créoles, les diverses expressions de l'arabe, les langues africaines, les langues de France. Cette pluralité francopolyphonique d'aujourd'hui réveille dans la conscience collective la pluralité historique de la France elle-même. La France ne s'est jamais voulue une race mais elle s'est voulue une langue. (Farandjis 2001 : 7)

Cependant, de nettes divergences se font jour dans d'autres domaines (de nature syntaxique, lexicale ou sémantique par exemple), et la prise de conscience progressive de l'existence d'une norme endogène dans plusieurs pays de la francophonie africaine pourrait bel et bien entraîner l'émergence de divergences rhétorico-discursives avec le temps. Nous nous permettons donc de clore notre contribution avec une observation de Poty qui s'appuie sur la philosophie de Bergson :

Il n'est donc point de langues francophones parlées mais des langues qui se parlent, des langues qui se fabriquent et fabriquent des peuples qui fabriquent des langues... indéfiniment. Je n'ai jamais si bien compris Bergson qu'à travers la nouvelle façon d'envisager la sphère francophone, entendez la meilleure manière d'illustrer ou plutôt de faire prospérer – hélas avec retard – loin des académismes, une langue :

« Il n'existe pas de choses faites, déclare l'auteur de *La pensée et le mouvant* mais seulement des choses qui se font, pas d'états qui se maintiennent mais seulement des états qui changent. » (Bergson, cité par Poty 2001 : 223)

6. Conventions de transcription

Multi-transcription : (c'est vrai ; c'est frais)
Amorce/troncation : vous avez vér_
Passage inaudible
(nombre de syllabes, max. 3) : (x), (xx), (xxx)
Chevauchement : S: salut Céline

	C: sa[lut]
	S: [tu] viens avec moi
Aspiration :	.h
Expiration :	h
Pauses calculées :	(0.43)
Micropause :	(.)
Phénomène accompagnant la parole :	<((en riant)) crois-tu/>
Phénomène isolé :	((rit)) , ((tend la main))
Contour intonatif montant :	
- ton moyen haut	c'est sympa/
- ton haut	alors tu viens//
Contour intonatif descendant :	
- ton moyen bas	je ne sais pas\
- ton bas	bon j'y vais\\
Contour intonatif plat :	il a dit oui-
Contour montant-descendant :	c'est dingue/\
Saillance perceptuelle :	il est FOU
Allongement :	oui::, ils sont::
Annotation d'un segment :	
- augmentation vitesse d'élocution	<<acc> et il a dit ça me dérange pas>
- diminution vitesse d'élocution	<<ral> c'est une idée étrange>
- augmentation intensité	<<voix haute> tu viens//>
- diminution intensité	<<voix basse> je crois>

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2004). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris, Nathan.
- AUER, P. (2000). « Online-Syntax. Oder : Was es bedeuten könnte, die Zeitlichkeit der mündlichen Sprache ernst zu nehmen », in *Sprache und Literatur* n°85, pp. 43-56.
- AUER, P. (2009). « Online-syntax : thoughts on the temporality of spoken language », in *Language Sciences* n°31, pp. 1-13.
- BADER, E. (1988). « Celare artem, Kontext und Bedeutung der stilistischen Anweisung 'schreibe wie du redest' im 16. / 17. Jahrhundert (Italien, Spanien, Frankreich) », in Raible, W. (éd.). *Zwischen Festtag und Alltag. Zehn Beiträge zum Thema 'Mündlichkeit und Schriftlichkeit'*. Tübingen, G. Narr, pp. 197-217.
- BARBOUR, S. & STEVENSON, P. (1998). *Variation im Deutschen. Soziolinguistische Perspektiven*. Berlin & New York, de Gruyter.
- BERRENDONNER, A. (1993). « Périodes », in Parret, H. (éd.), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, pp. 47-61.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003). « La langue parlée », in Yaguello, M. (éd.), *Le grand livre de la langue française*. Paris, Seuil, pp. 317-345.

- CALVET, L.-J. (2000). « Les mutations du français. Une approche écolinguistique », in *Le français moderne* n°68 (1), pp. 63-78.
- DAUZAT, A. (1947). *Le génie de la langue française*. Paris, Payot.
- DRESCHER, M. & NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2010). *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Tübingen, Stauffenburg & Narr.
- ECO, U. (1993). *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. Rome, Laterza.
- FARANDJIS, S. (2001). « Préface. Voyage au bout de la langue », in Poty, M. (éd.), *Voyage au bout de la langue. Textes et contextes francophones*. Genève, Fata Morgana, pp. 5-8.
- GADET, F. & JONES, M. C. (2008). « Variation, contact and convergence in French spoken outside France », in *Journal of language contact – THEMA 2*. < www.jlc-journal.org >
- GADET, F. & LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », in *Cahiers de linguistique* n°34 (1), pp. 143-162.
- GLISSANT, É. (2010). *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*. Paris, Gallimard.
- GUMPERZ, J. J. (1982). *Discourse Strategies*. Cambridge, CUP.
- JONES, M. C. (2010). « Comment déterminer la syntaxe de l'oral ? Une étude de cas des Îles Anglo-Normandes », in Drescher, M. & Neumann-Holzschuh, I. (éds), *Syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, pp. 137-148.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1985). « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », in *Romanistisches Jahrbuch* n°36, pp. 15-43.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2001). « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », in Holtus, G. & Metzeltin, M. & Schmitt, C. (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Bd. I / 2. Tübingen, Niemeyer, pp. 584-627.
- LUDWIG, R. (1996): « Die schriftliche Sprache im Französischen », in Günther, H. & Ludwig, O. (éds), *Schrift und Schriftlichkeit / Writing and Its Use. An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 1491-1495.
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- MESCHONNIC, H. (1982). *Critique du rythme*. Verdier, Lagrasse.
- MESCHONNIC, H. (2000). *Et le génie des langues ?* Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- PFÄNDER, S. & SKROVEC, M. (2010). « *Donc*, entre grammaire et discours. Pour une reprise de la recherche des universaux de la langue parlée à partir de nouveaux corpus », in Drescher, M. & Neumann-Holzschuh, I. (éds), *Syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Sektion 5 des Frankoromanistentags in Augsburg 2009, pp. 183-196.

- PFÄNDER, S. & ENNIS, J. (2011). « Du jeu dans le système ? Quelques réflexions préliminaires sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et ailleurs », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 185-194.
- POTY, M. (2001). *Voyage au bout de la langue. Textes et contextes francophones*. Genève & Bruxelles & Paris, Factual / Haut Conseil de la Francophonie.
- RAIBLE, W. (1994). « Orality and Literacy », in Günther, H. & Ludwig, O. (éds), *Schrift und Schriftlichkeit. Writing and Its Use. An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 1-17.
- RAIBLE, W. (1988 [1989]). « Konzeptionelle Schriftlichkeit, Sprachwerk und Sprachgebilde. Zur Aktualität Karl Bühlers », in *Romanistisches Jahrbuch* n°39, pp. 16-21.
- SIMO-NGUEMKAM SOUOP, A. L. (2009). *La variation du français au Cameroun, approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille.
- SKROVEC, M. (à paraître en 2012). *Répétitions : entre syntaxe en temps réel et rhétorique ordinaire*. Thèse de doctorat. Fribourg, Rombach.
- SKROVEC, M. (en préparation). « Manipulation de constructions : rôle cohésif des répétitions au sein d'une syntaxe en temps réel », in *(Dés)organisation de l'oral. De la segmentation à l'interprétation*. Actes du colloque de Rennes II, mars 2011, pp. 24-25.
- VODOZ, J.-M. (2010). *Le français, notre maison. Petits essais sur l'usage du français d'aujourd'hui*. Carouge, Éditions Zoé.
- WEINRICH, H. (1961). « Die *clarté* der französischen Sprache und die Klarheit der Franzosen », in *Zeitschrift für Romanische Philologie* n°77, pp. 528-544.

Corpus

CIEL-F. < <http://ciel-f.org/> >

CLAPI. < <http://clapi.univ-lyon2.fr/> >

PFÄNDER, S. (2008ss). *RAUCH, Romanische authentische Corpora zum Hören*. Corpus non publié, consultation via l'interface [moca].

LINDQVIST, C. (2001). *Corpus transcrit de quelques journaux télévisés français*. Université d'Uppsala, Stockholm.